



Fédération Française de Taekwondo et de Disciplines Associées
Ligue de Taekwondo Ile de France

.01 photo

FICHE CANDIDATURE
RESPONSABLE DE DEVELOPPEMENT DE
LIGUE (RDL)
SAISON 2020-2024
(LES CANDIDATURES SERONT ADRESSEES A LA DTN POUR VALIDATION)

Document à adresser par mail **avant le 08 février 2021**
à l'adresse suivante : jmiyahouenou@gmail.com

Nom * : _____ Prénom * : _____

Date de Naissance * : _____

Adresse * : _____

Code Postal * : _____ Ville * : _____

Téléphone * : _____ Mobile * : _____

Email * : _____

Grade FFTDA * : _____

Nom du Club * : _____

N° Affiliation * : _____ Grade * : _____

N° de licence * : _____ N° de passeport * : _____

Motivation * : _____

*** Tous les Champs sont obligatoires**



Fédération Française de Taekwondo et de Disciplines Associées
Ligue de Taekwondo Ile de France

Prérequis pour acte de candidature:

- Etre reconnu pour incarner les valeurs de nos disciplines.
- Avoir son passeport sportif à jour.
- Etre licencié(e) dans la région dans laquelle il postule.
- Etre titulaire du 1er dan FFTDA (délivré par la CSDGE).
- Titulaire du DEJEPS Taekwondo ou DA, au minimum (ou en cours de formation).
- Bonne connaissance des textes fédéraux, de l'environnement du sport en France et de l'environnement fédéral.
- Qualités et aisance rédactionnelle.
- Maitrise la démarche projet.
- Rigoureux sait rendre compte et alerter sur des points bloquants.
- Très bonne maitrise des éléments inhérents à la mise en place d'actions innovantes.
- Maitrise les circuits de financements inhérents au monde du sport et connexe au monde du sport (champ social, éducatif, hospitalier,...).

Missions

- Incarne les valeurs de nos disciplines (de par sa fonction, il doit être exemplaire dans son attitude en toute circonstance).
- Est garant de l'application des Directives Techniques Nationales au service de l'intérêt général.
- Assure le suivi des dossiers avec les partenaires institutionnels: Collectivités territoriales et Etat.
- Met en œuvre sur l'ensemble de son territoire les différentes politiques publiques (plan de féminisation, plan citoyen du sport, sport santé, handicap, actions prioritaires en zone ZRR et QPV,...).
- Met en œuvre sur l'ensemble de son territoire les actions à destination des publics Scolaire et/ou Universitaire.
- Réalise en collaboration avec les membres du CD les dossiers de subventions.
- Sur convocation du DTN, il participe au regroupement concerné.
- Propose aux élu(e)s des stratégies favorisant l'ouverture de club et l'augmentation des licencié(e)s.
- Propose des éléments de diversification des ressources financières (vente de produits, sponsors, mécénat,...).
- Réalise et présente un bilan de son activité.

Nomination :

- Par le DTN sur proposition du président de ligue.